

Escroquerie mon avocat m'a pris 6000 ? et a arrêté d'exercer

Par cedr
Bonjour
je m'appelle Cédric j'ai des problèmes de dyslexie je ne sais pas bien écrire alors j'espère que vous pardonnerez me fautes. je me sers de l'addiction vocale pour écrire je vous contacte au sujet de mon affaires j'ai pris un avocat qui m'a fait payer 6000 ? une fois le dernier chèque perçu à arrêter d'exercer.en vendant son cabine à un autre.depuis je n'ai plus aucune nouvelle.je ne sais pas ce que sont devenus les 6000 ?j'ai bien demandé l'ancien avocat ce qu'il en avait fait mais il m'a pas répondu il m'a bloqué apparemment j'ai été convoqué à la police parce que les deux plaintes sont trop croisés entre le procureur et le jugi destruction je leur ai donné le nom et l'adresse du nouvel avocat j'ai demandé à l'avocat si il avait pris contact avec lui il m'a certifié que non je lui ai aussi demandé de prendre la nouvelle de ses plaintes savoir où elles en étaient auprès du tribunal
Par yapasdequoi
Bonjour Il faut saisir le bâtonnier et lui expliquer votre situation.
Par cedr
je vous remercie de votre réponse l'avocat en cause à arrêter d'exercer à revendu son cabinet au mois d'août 2020 .e l'avocat qui a racheté ne s'est pas occupé de l'affaire. Du fait que l'avocat n'exerce plus devrais-je pas aller porter plainte plutôt à la police.
c'est ce qu'il veut je n'en verrai jamais le bout me noyer sous les procédures moi qui ne sait pas écrire maintenant me voilà allez porter plainte contre les avocats qui était en charge de me défendre.
c'est pas ce qu'il va faire avancer la première affaire. vous m'excuserez mais bon pour les pauvres la justice. quand on voit les tarifs que prennent les avocats et moi je dois faire tout ça alors que ce n'est pas mon métier. j'ai déjà envoyé un recommandé au second avocat pour avoir le copie du dossier. pour que je puisse au moins savoir où sont ces deux plaintes qui se croisent et se bloquent à ce que m'a dit la police le premier avocat aurait porté plainte devant le procureur et le juge d'instruction ce qui provoquerait un blocage a commissariat la personne qui m'a convoqué pour parler de ça m'a dit que je n'en verrai jamais le BOUT
Par Pierrejacques11
Bonjour le nouvel avocat ne prend pas la suite du dossier ?
Par cedr
il a rien fait j'ai donné ses coordonnées à la police pour qu'il puisse prendre contact. la police m'a demandé ses coordonnées pour justement savoir ce qu'il en était de plaintes. Qand j'ai enfin réussi à avoir un rendez-vous avec cet avocat

je lui ai demandé si il était possible de se renseigner auprès du tribuna pour savoir où en était ses plaintes

il m'a dit que la police ne l'avait jamais contacté et qui était au courant de rien.

il m'a dit que oui il allait s'en occuper. encore une fois je n'ai rien reçu